



Demande de renseignements

Par **elmoukrie**, le **14/03/2015 à 18:24**

Bonjour,rnrnJ'ai un frère qui a fait des études en France entre 2004 et 2007 et il a eu un premier diplôme. En poursuivant ses études à l'année 2007-2008, il cherchait aussi un emploi. Il a été obligé d'arrêter ses études à cause d'un manque d'argent et a mis tous ses efforts dans sa recherche d'emploi. il a pu trouvé après un an de recherche et il a été licencié à cause de la crise qui a eu lieu début 2009. Il a vraiment disjoncté et a commencé à envoyer des menaces de mort juste parce qu'il avait la haine contre tout le monde. Jusqu'à la fin de l'année 2010, il a ramassé trois plaintes:rnrn-deux menaces de mort contre un 'ami' et une femme de la police.rn-appel malveillant (dérangement) contre une employée de la boîte où il a bossé.rnrnrnles deux dernières plaintes ont été enregistrées après une garde à vue de 8 heures (10h le matin -18h le soir). Il ne s'est pas présenté au tribunal pour le RDV mentionné.rnrnIl a quitté la France et est rentré au Maroc vers fin 2010.rnrnMais il a continué à envoyer des menaces par téléphone et mail depuis le Maroc. Aussi des messages de nature obscène (photos et vidéos) à plusieurs personnes. Surement, d'autres plaintes ont été portées contre lui en France pendant qu'il est au Maroc.rnrnAujourd'hui, il veut revenir en France pour une année d'études dans le cadre de la formation continue. rnrnEst il possible qu'il puisse avoir des problèmes à son retour?rnrnComment peut on faire pour savoir qu'il n'aurait aucun problème s'il reviendra?rnrnest il possible qu'il se renseigne de son état 'juridique' au Maroc?rnrnrnMerci infiniment